

Commentaires

Sens des expressions et explications :

a) **Dis** ô Muhammad :

b) « **Je n'invoque que mon Seigneur et je ne Lui associe personne** » : le monothéisme musulman nous impose de ne réserver notre culte qu'à Dieu Seul, et de Lui adresser nos invocations et nos prières à l'exclusion de tout autre.

c) **Dis** : « **Je n'ai aucun pouvoir de vous nuire ou de vous guider.** » Je ne suis qu'un homme comme vous (Ibn Kathîr). Je n'ai aucun pouvoir de nuisance (*darr*) contre vous, ni ne suis capable de vous guider par moi-même : *rashad*, mot de la famille de *rushd* : le fait de marcher dans la voie de la vérité, de bien se diriger.

d) **Dis** : « **Jamais personne ne me protégera contre Dieu et jamais je ne trouverai en dehors de Lui un refuge.** *Multahad* : refuge, asile, abri, et selon Qatâda et Sufyân : secoureur (At-Tabarî). Si je m'écartais de mon Seigneur, personne ne pourrait me protéger de Sa colère, et nul abri ne pourrait constituer un rempart contre Lui. Lui Seul peut assurer ma protection. Ce verset a été révélé en réponse aux polythéistes qurayshites qui reprochaient au Prophète (ﷺ) d'avoir commis une énormité en rejetant leurs divinités et en se montrant hostile aux idolâtres. Ils lui proposèrent d'abandonner sa mission en échange de leur protection (Al-Khâzin, et commentaires d'al-Jalalayn)

e) **(Je ne peux) que transmettre une communication qui émane de Dieu, et Ses Messages.** » *Illa balâghan, text.* : Sauf transmission. L'exception peut être ramenée au verset 21, dans le sens : Je n'ai aucun pouvoir de vous nuire ou de vous guider, sinon celui de vous transmettre le Message de Dieu. Ou bien l'exception peut être ramenée au verset 22, dans



Les Djinns (*al-jinn*) : Sourate 72

(extrait de la sourate)



20) **Dis** : « Je n'invoque que mon Seigneur et je ne Lui associe personne. »

21) **Dis** : « Je n'ai aucun pouvoir de vous nuire ou de vous guider. »

22) **Dis** : « Jamais personne ne me protégera contre Dieu et jamais je ne trouverai en dehors de Lui un refuge.

23) **(Je ne peux) que transmettre une communication qui émane de Dieu, et Ses Messages.** » Et quiconque désobéit à Dieu et à Son Messager aura certes le Feu de la Géhenne, y demeurant éternellement à tout jamais,

le sens : Rien ne me protégera de Dieu, à moins que je ne transmette Son Message (Ibn Kathîr). On peut comprendre aussi le sens général suivant : Seule la transmission du Message est susceptible de m'assurer la protection divine (Al-Khâzin).

f) Et quiconque désobéit à Dieu et à Son Messenger aura certes le Feu de la Géhenne, y demeurant éternellement à tout jamais. Votre responsabilité est de recevoir le Message et de suivre les commandements divins.

Quelques enseignements :

- Ces versets affirment avec force le monothéisme musulman : Le culte ne revient qu'à Dieu Seul. Le Prophète (ﷺ) n'est qu'un homme qui ne dispose pas de lui-même, et ne trouve pas le salut, à moins d'adorer exclusivement Dieu et de se conformer à Ses commandements !

- Tout pouvoir revient à Dieu Seul, y compris le fait de guider et de protéger les humains, ou au contraire de permettre qu'ils s'obstinent dans leur égarement.

- Si vraiment nous suivons le modèle du Prophète (ﷺ) et mettons nos pas dans les siens, rien ne justifie de renoncer à transmettre le Message de l'Islam.

Aimons-nous vraiment Dieu ?

(Sermon du vendredi)

Dieu dit en parlant des croyants : « Et ceux qui ont cru sont plus forts dans leur amour pour Dieu. » [Coran 2/165]

Les musulmans des premières générations cherchaient par tous les moyens et sans perdre de temps à obtenir l'amour et l'agrément de leur Créateur. Dans la soumission la plus complète, ils réalisaient les prescriptions divines, et s'écartaient des interdictions. Ils agissaient avec foi et espérance dans la crainte de Dieu et se savaient observés pour chacune de leurs actions, pour chacune de leurs pensées.

Lorsqu'ils entendaient la parole de Dieu dans le Coran : « Certes, Dieu aime ceux qui sont

bienfaisants » [Coran 2/195], ils agissaient immédiatement en ce sens. La bienfaisance – *al-ihsân* – signifie l'excellence, le fait d'exceller (du verbe *ahsana*) dans ce que l'on entreprend, le bel agir. Au niveau spirituel, le croyant atteint une plénitude dans sa foi au point qu'il adore Dieu comme s'il Le voyait. Au niveau des actes, il doit se montrer bienfaisant envers son entourage, et accomplir au mieux chacune de ses actions. Le Messenger de Dieu (ﷺ) a dit : « Certes, Dieu a prescrit l'excellence (*al-ihsân*) en toute chose : si vous tuez, faites-le de la meilleure façon, et si vous égorgez (une bête), faites-le de la meilleure façon. Que chacun de vous aiguise sa lame et qu'il ménage l'animal qu'il va égorger (qu'il lui épargne la souffrance). » [Muslim]

Lorsqu'ils entendaient la parole de Dieu : « Certes, Dieu aime ceux qui se repentent et ceux qui se purifient » [Coran 2/222], ils se repentaient aussitôt de tout péché qu'ils avaient pu commettre, et ils agissaient immédiatement avec cette intention, cherchant à acquérir la pureté dans son sens le plus noble, intérieurement et extérieurement : la pureté de la main et de la langue, du cœur et de la conscience, du comportement et de l'engagement. La pureté liée à la pudeur.

Lorsqu'ils entendaient la parole de Dieu : « Certes, Dieu aime ceux qui sont pieux » [Coran 3/76], ils agissaient immédiatement en se protégeant du mal et en craignant Dieu. La meilleure des provisions que nous puissions emporter en cette vie et dans notre voyage vers l'au-delà n'est-elle pas la piété ?

Lorsqu'ils entendaient la parole de Dieu : « Certes, Dieu aime ceux qui sont patients » [Coran 3/146], ils agissaient selon les différents sens du mot *sabr* : ils persévéraient dans le bien, s'écartaient du mal et résistaient aux tentations, se maîtrisaient dans le malheur. Dieu était avec eux, parce qu'ils étaient avec Lui.

Lorsqu'ils entendaient la parole de Dieu : « Certes, Dieu aime ceux qui sont équitables » [Coran 49/9], ils avaient immédiatement le souci de l'équité. Être juste était devenu pour eux une règle de vie essentielle. Ils recherchaient en cela l'agrément divin.

Lorsqu'ils ont entendu la parole de Dieu : « Certes, Dieu aime ceux qui luttent dans Sa voie en rang serré, pareil à un édifice renforcé » [Coran 61/4], ils ont dès lors écarté tout ce qui pouvait les diviser, ils se sont unis. Dieu leur a accordé Sa victoire et Son amour.

C'est ainsi que l'amour de Dieu n'était pas une vaine expression. Cet amour les a transformés et façonnés : ils sont devenus bienfaisants en toute chose, ils se sont repentis, ils se sont purifiés, ils ont craint Dieu, ils se sont contraints à la patience, ils ont été équitables et justes, ils ont lutté ensemble et se sont unis dans la voie de Dieu.

Mes frères et sœurs en Islam, nous devons ici nous arrêter quelques instants et nous poser à nous-mêmes ces questions, afin de savoir si vraiment nous aimons Dieu et si nous sommes sincères.

Notre amour n'est-il qu'une parole prononcée du bout de la langue ? Notre amour de Dieu est-il constant, quels que soient le temps et le lieu ? Notre amour de Dieu est-il vraiment plus fort que l'amour de nos pères, de nos enfants, de nos frères, de nos épouses, de nos clans, de nos biens, de notre commerce, de nos demeures ? Est-ce que chacun d'entre nous est prêt à exécuter les ordres divins sans détour, et à s'écarter des interdits sans hésitation ? Est-ce que chacun d'entre nous a la ferme intention de se trouver là où Dieu lui ordonne d'être, et de ne pas se trouver là où Dieu lui interdit d'aller ? Est-ce que chacun d'entre nous reconnaît les bienfaits de Dieu, et saisit chaque occasion qui se présente à lui pour Le louer et Le remercier par ses paroles et par ses actions ? Est-ce que nous aimons Dieu uniquement pour obtenir Ses bienfaits, et Lui tournons le dos lorsque notre situation change ? Est-ce qu'alors notre foi diminue ? Est-ce que l'amour de Dieu remplit nos cœurs de lumière et de contentement ?

Il ne faut pas l'oublier, mes frères et sœurs en Islam : le but suprême de cette vie est l'adoration de Dieu, au sens le plus fort de ce terme.

Nous demandons à Allah qu'Il remplisse nos cœurs de Son amour, de l'amour de Son Prophète (ﷺ), et de ceux qui sont sincères.

Syrie : un nouveau sommet de la barbarie

Comment expliquer ce qui se passe actuellement en Syrie ? La version officiellement admise affirme que la Communauté internationale, à l'exception de la Chine et de la Russie, met en accusation le régime alaouite, discrédité par les violations des droits de l'homme dont il se rend coupable. Les Etats-Unis et la France sont particulièrement virulents à l'encontre du dictateur Bachar al-Assad, mais écartent cependant une quelconque ingérence pour soutenir les populations civiles. L'ONU est paralysée par le veto sino-russe qui laisse à l'armée de Bachar le temps d'assiéger et d'affamer des villes entières, avant d'en exterminer les révolutionnaires. Des spécialistes militaires laissent entendre qu'un tel conflit peut traîner en longueur et tuer jusqu'à 20% de la population, soit quatre millions de personnes ! Ne peuvent se réjouir d'un tel scénario que ceux qui rêvent de voir la Syrie anéantie.

Il existe cependant une autre explication à cette ahurissante passivité. Je dis ahurissante, parce qu'à l'échelle planétaire, les puissances disposent d'un arsenal de guerre et de moyens logistiques qui leur permettraient, en quelques heures, de détruire les infrastructures de l'armée syrienne, et donc de sauver des vies humaines, d'arrêter les tueries, les viols et la torture.

Mais non. Personne ne bouge. Pourtant, le soulèvement syrien fait écho aux révolutions tunisienne, égyptienne, libyenne... Et la France et l'OTAN étaient intervenues en estimant que le devoir d'ingérence s'imposait pour mettre fin aux crimes du tyran de Tripoli. Pourquoi donc cette passivité, et pourquoi Bernard-Henri Lévy a-t-il perdu à ce point sa capacité d'indignation effective ?

Pourtant, on savait depuis longtemps la nature des exactions que ce régime a été capable de commettre dans le passé. En février 1982, le père de Bachar, Hafez al-Assad, isole Hama avant de bombarder et de massacrer entre 10'000 et 40'000 de ses habitants. Le même mois, les

sionistes établissaient un plan de démembrement des États arabes.

Voici quelques extraits d'un article de la revue *Kivounim* (Orientation), publié par l'« Organisation Sioniste mondiale » à Jérusalem (n° 14, février 1982) : « L'éclatement de la Syrie et de l'Irak en régions déterminées sur la base de critères ethniques ou religieux, doit être, à long terme, un but prioritaire pour Israël, la première étape étant la destruction de la puissance militaire de ces États. Les structures ethniques de la Syrie l'exposent à un démantèlement qui pourrait aboutir à la création d'un État chiite le long de la côte, d'un État sunnite dans la région d'Alep, d'un autre à Damas, et d'une entité druze qui pourrait souhaiter constituer son propre État — peut-être sur notre Golan — en tout cas avec l'Houran et le Nord de la Jordanie. (...) Riche en pétrole, et en proie à des luttes intestines, l'Irak est dans la ligne de mire israélienne. Sa dissolution serait, pour nous, plus importante que celle de la Syrie, car c'est lui qui représente, à court terme, la plus sérieuse menace pour Israël. »

Il suffit de considérer l'histoire contemporaine de l'Irak, depuis trente ans, pour observer que les Etats-Unis, l'ONU et l'Union européenne ont été exactement, et avec une précision inouïe, les instruments de ce plan machiavélique. Ce sont les néoconservateurs qui ont lancé Bush dans cette bataille sans merci, qui s'est traduite par le sacrifice de plus d'un million de victimes, dont 500'000 étaient, selon les chiffres de l'UNICEF, des enfants irakiens. Si aujourd'hui, Bachar el-Assad a carte blanche pour aller jusqu'au bout de l'horreur, c'est bien parce qu'un Etat libre en Syrie, majoritairement composé de sunnites, et de surcroît acquis à la cause des Frères musulmans, représenterait un danger bien trop important pour le projet sioniste qui ne cesse de déployer ses effets néfastes dans la région.

Le jeu des puissances, orchestré par les lobbies qui agissent dans l'ombre, est ignoble. Depuis plusieurs mois, alors que tout était parfaitement prévisible, le monde dit civilisé observe sans agir, malgré les moyens dont il dispose, l'extermination aux armes lourdes d'un peuple livré à ses agresseurs. Il ne s'agit donc plus de

non-assistance à personnes en danger, mais de non-assistance à peuple exterminé.

Nous avons atteint là un sommet de la barbarie.

Hani Ramadan

Hadith : Prière et voyage

Ya'la Ibn Umayya dit : « Je demandai à 'Umar Ibn al-Khattâb : « Dieu le Très-Haut a seulement dit : « ...**que vous raccourcissiez la prière si vous craignez que ceux qui ont nié ne vous mettent à l'épreuve** »¹. Or les gens sont à présent en sécurité ? 'Umar dit : « J'ai aussi été étonné par ce qui t'a étonné, et j'ai interrogé le Messager de Dieu (ﷺ). Il me dit alors : « C'est une aumône que Dieu vous a faite. Acceptez donc Son aumône ! » » (Muslim)

¹ Coran, 4,101. Ce verset énonce la possibilité d'écourter la prière en voyage. Il est utile d'en citer le début : « **Et lorsque vous parcourez la terre, ce n'est pas un péché pour vous que vous raccourcissiez la prière si vous craignez que ceux qui ont nié ne vous mettent à l'épreuve.** » L'homme qui interroge 'Umar constate que ce verset comprend une condition : la crainte d'être agressé par un ennemi. Or, la tradition du Prophète (ﷺ) enseigne de façon claire que cette condition n'est plus nécessaire et que le musulman peut écourter sa prière en voyage, même s'il n'est pas inquieté.

Remarques utiles :

Pour écourter la prière, il est nécessaire d'observer certaines conditions :

1) Le voyage ne doit pas être entrepris dans un dessein coupable et dans la désobéissance à Dieu.

2) La distance parcourue doit être d'au moins 81 kilomètres. Sous l'intitulé : *A partir de quelle distance la prière est écourtée*, al-Bukhârî rapporte en effet le hadith suivant (hadith toutefois *mu'allaq* : sa chaîne de transmission étant incomplètement citée) : « Ibn 'Umar et Ibn 'Abbâs -que Dieu soit Satisfait d'eux- écourtaient la prière et rompaient le jeûne pour une distance de quatre *burud*, qui équivalait à seize *farsakh* ». Ce qui équivalait, selon le Dr Mustafâ Dîb al-Bughâ, à « 81 kilomètres environ ». Toujours selon le Dr Mustafâ Dîb al-Bughâ, ces deux Compagnons n'ont agi de la sorte que parce qu'ils tenaient cet enseignement du Prophète (000) lui-même.

Le Shaykh 'Abd Al-Badî' Saqr a déterminé quant à lui la distance de « 82 kilomètres environ », en précisant que cette mesure devait être comprise à l'aller. Ajoutons que certains imams ont considéré qu'à partir du moment où l'on peut dire d'une personne qu'elle est en voyage, selon ce qui est communément admis, la distance parcourue importe peu.